

Centre Charner – Rue Charner

22000 SAINT-BRIEUC

Téléphone 02 96 78 61 37

Permanences : mardi de 14 à 17 heures

jeudi de 10 à 12 heures 30

SUPERMENTEUR ET SUPER VOLEURS

CHIRAC ET RAFFARIN VOLENT LES PAUVRES

Pour faire plaisir au baron du MEDEF et à l'UNEDIC, le gouvernement CHIRAC décide de supprimer les indemnités chômage de 850 000 privés d'emploi. Ce sont les fameux recalculés. Le gouvernement découvre alors que des centaines de milliers de ces privés d'emploi vont pouvoir percevoir l'ASS versée par l'ETAT, soit 430 euros mensuels.

Alors, Chirac et ses ministres décident de supprimer l'indemnité de ceux qu'on appelle **des fins de droit**. C'est le décret du 31 décembre 2003 qui revoit à la baisse les conditions d'accès de l'ASS qui sera supprimée au bout de deux ans. Un ménage devra percevoir 1100 euros mensuels au lieu de 1500 euros pour percevoir l'ASS. Et l'allocation des chômeurs âgés est supprimée.

SUSPENSION : ELECTIONS OBLIGENT

Cette mesure est si décriée qu'après la défaite électorale des régionales et pour ne pas subir la même déconfiture aux élections européennes, Chirac annonce à la télé, le 1^{er} avril que *la mise en œuvre de la mesure relative à l'ASS est suspendue*.

CA CAFOUILLE CHEZ LA FRANCE D'EN HAUT

Les élections européennes ne sont pas encore entamées que des chômeurs percevant l'ASS découvrent que la promesse de Chirac n'est pas respectée. Certains voient leur allocation journalière passer de 13[€] 76 à 4[€] 60, bien que les revenus du ménage n'aient pas progressé ! Ca doit être une erreur. L'ASSEDIC consultée déclare que non.

Nous consultons Raffarin qui ne répond pas. Nous nous adressons à Chirac qui nous déclare formellement que *la mise en œuvre de la réforme de l'ASS a été suspendue et que des textes modificatifs devraient être publiés prochainement* »*Courier du 5 août 2004*.

Le 7 du même mois, le responsable national des Relations publiques de l'UMP nous répond que tout n'est pas suspendu. Ce qui contredit la réponse faite par le Chef de l'Etat !

L'INCOHERENCE ASOCIALE AU POUVOIR

Claude Saunier, sénateur adresse une question écrite à Borloo ministre de la cohésion sociale. Celui-ci lui fait une réponse qui concerne non pas l'ASS mais les recalculés. (Journal Officiel du 2 septembre 2004.)

Distraction ? Vous trouvez pas que ça fait un peu désordre ! On en rirait si ce n'était pas le sort de milliers de chômeurs qui est en cause.

Le Canard Enchaîné nous contacte, publie un article le 18 août intitulé : UNE AUTRE PROMESSE DE CHIRAC QUI PASSE A L'ASS. Comme le journaliste enquête auprès des services du ministre du travail, on lui rétorque ingénument qu'il *était difficile de revoir une mesure entrée en vigueur trois mois avant l'allocution du Président*. (**Faut quand même pas lui compliquer l'existence à Borloo qui a d'autres chats à fouetter que la solidarité avec les chômeurs et les précaires !**)

CHIRAC « DECIDE », PERSONNE N'EXECUTE

Une chômeuse de Trégueux – Madeleine LE LOUET - victime de cette arnaque perpétrée au sommet de l'Etat, se rebiffe. Elle parle dans Ouest-France le 9 juillet 2004 et à FR3, le 3 septembre ! Ce reportage sera diffusé sur les chaînes nationales. Silence dans les ministères
Personne ne sait aujourd'hui si la mesure est suspendue ou maintenue. Ca concerne des milliers de privés d'emploi. Certains ne se sont pas manifestés car ils n'ont pas entendu la promesse présidentielle. Ou parce qu'ils sont résignés. Tant de mauvais coups pleuvent sur les précaires, les chômeurs, les allocataires de l'ASSEDIC, les Rmistes... Le chômage est reparti à la hausse avec les délocalisations, les licenciements, les radiations. Et les entreprises qui ne créent pas d'emplois exigent de plus en plus d'exonérations de charges, de baisse des salaires, du SMIC et de plus en plus de cadeaux fiscaux. Pur équilibrer son budget, L'ETAT-CHIRAC prend dans la poche des salariés, des pauvres, des chômeurs. **On vole ceux qui n'ont rien pour enrichir ceux qui ont tout. Ca s'appelle la Cohésion sociale.**

AC ! continuera d'accompagner Madeleine LE LOUET dans son combat légitime pour sa survie, sa dignité et celles des siens. Nous exigerons que la promesse présidentielle soit respectée. Nous harcèlerons ces gouvernants jusqu'à ce qu'ils s'expliquent. (Bayrou de l'UDF et Boutin de l'UMP avaient désapprouvé le décret du 31 décembre 2003. Leur fibre sociale a duré le temps des élections régionales et européennes. Comme si la lutte contre l'injustice sociale n'était qu'un argument électoral).

AC ! exige le rétablissement des conditions antérieures d'attribution de l'ASS. CHOSE PROMISE, CHOSE DUE !